



Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises

102^e assemblée des délégués

Dimanche 2 février 2025

Salle Fleurisia

2114 Fleurier



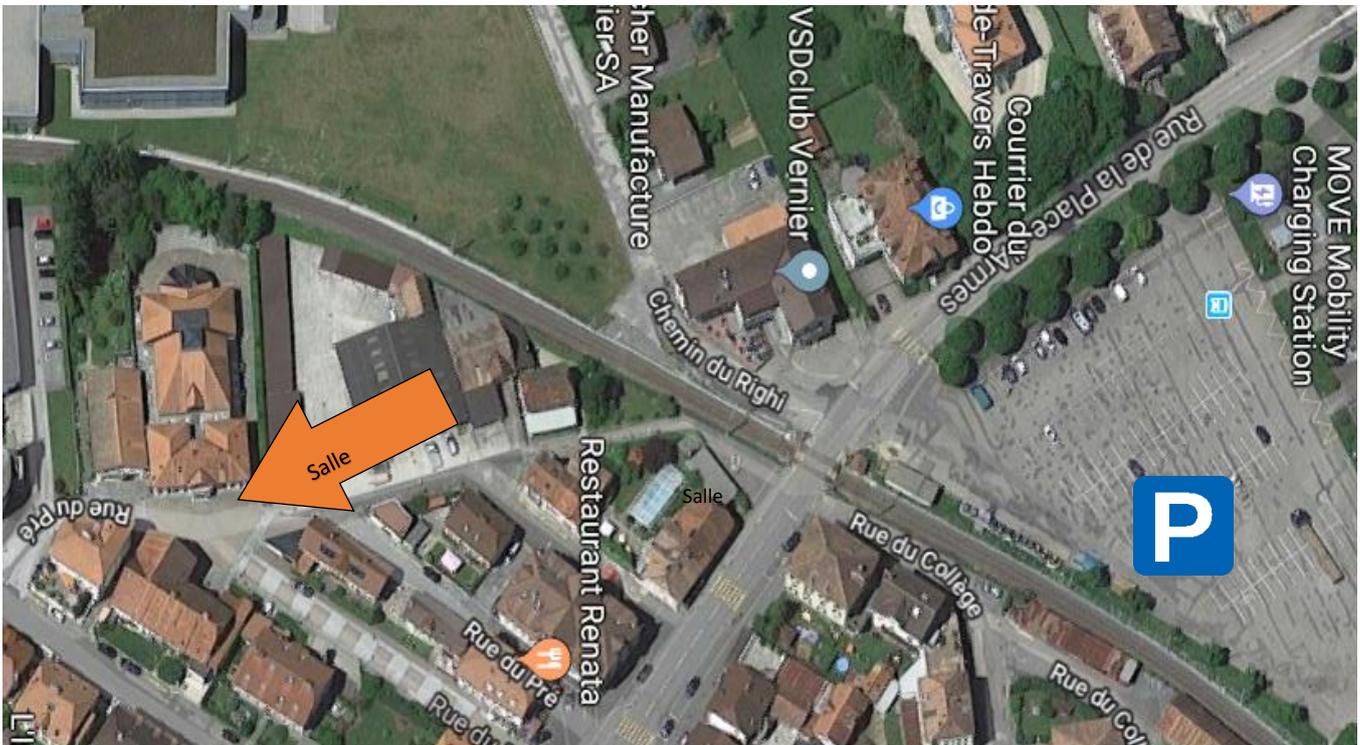


SOMMAIRE

1. Ordre du jour de la 102 ^e assemblée, dimanche 2 février 2025	page 4
2. Procès-verbal de la 101 ^e assemblée 4 février 2024	page 5
3. Rapport de la Commission Musicale 2024	page 15
4. Rapport de la Commission Tambours 2024	page 16
5. Rapport du camp des jeunes 2024	page 17
6. Rapport du CNSE 2024	page 18
7. Rapport ACMNE 2024	page 19
8. Rapport HITOBITO 2024	page 22
9. Jubilaires 2025	page 24
10. Budget 2025	page 25
11. Menu	page 27
12. Dates à retenir	page 28

Accueil : Salle Fleurisia - Rue du Pré 8 - 2114 Fleurier

Suivre le fléchage



Organisation : Union Instrumentale Fleurier





Ordre du jour de la 102^{ème} assemblée des délégués du 2 février 2025

1. Salutations de bienvenue
 2. Présences et nomination des scrutateurs
 3. Procès-verbal de la 101^e assemblée des délégués du 4 février 2024
 4. Admissions et démissions (sociétés de musique)
 5. Rapport des co-présidentes
 6. Compléments et questions sur les rapports écrits des différents dicastères
 - Retour sur les sondages CM et CC
 7. Approbation des rapports
 8. Rapports des comptes
 - Présentation des comptes 2024
 - Rapport des vérificateurs,
 - Approbation des comptes 2024 et décharge
 - Désignation des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2025
 9. Cotisations 2025
 10. Budget 2025
 11. Fête cantonale 2028
 12. Nominations statutaires
 - Nomination des Co-présidentes
 - Démissions et admissions
 - Nomination des membres du comité et des deux commissions
 13. Confirmations et propositions des sociétés organisatrices
 - Organisation de l'assemblée des délégués 2026, 2027, etc.
 - Organisation du Concours Neuchâtelois de Solistes et Ensembles (CNSE) 2027, 2028, etc.
 14. Remerciements et honorariats du comité cantonal
 15. Divers et clôture des assises
- Apéritif et repas en commun**
- Proclamation des jubilaires 2025 à 14h30
16. Clôture de la 102^{ème} assemblée des délégués

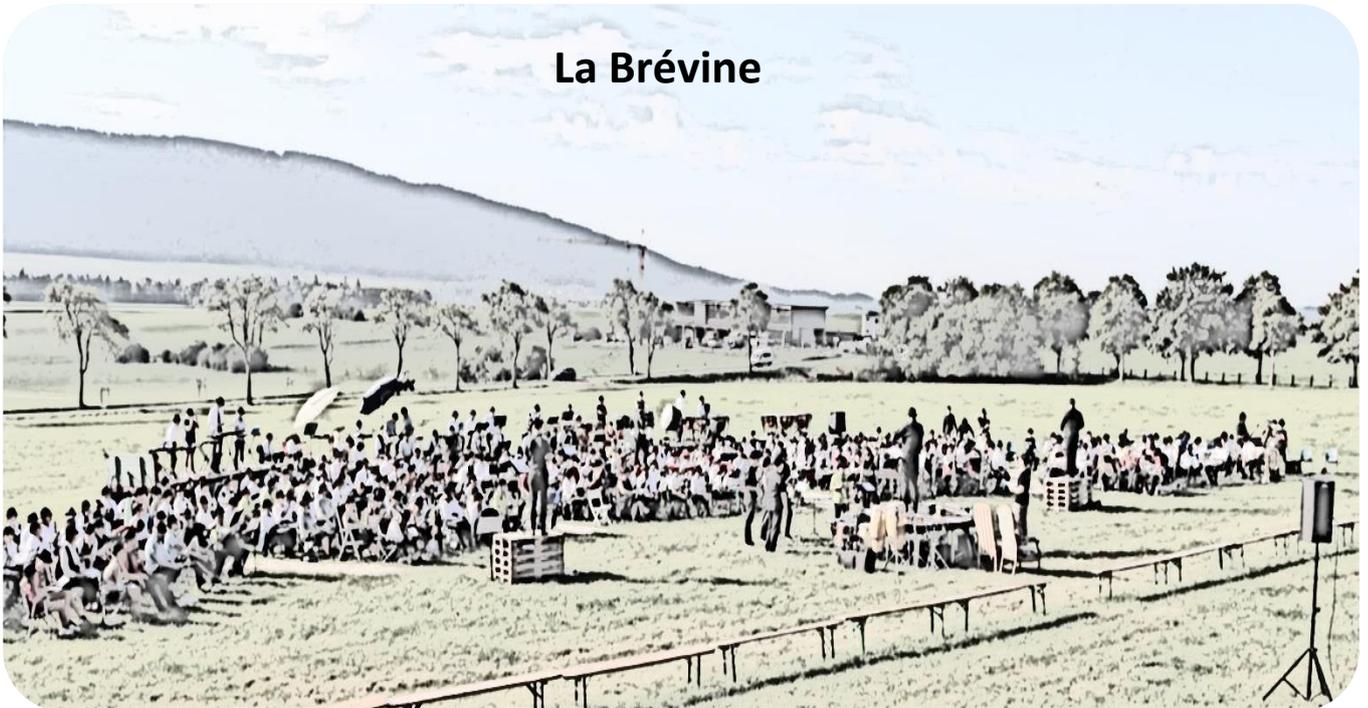


Procès-verbal

101^{ème} Assemblée des délégués

4 février 2024

La Brévine





Procès-verbal de la 101^{ème} assemblée des délégués

4 février 2024 / La Brévine

9h10 – 9h30 : Réception en musique par la société l’Avenir de la Brévine

9h33 : Ouverture des assises

1) Salutations de Bienvenue

Béatrice Currit entame les débats.

Ses remerciements sont adressés à la société organisatrice l’Avenir de la Brévine qui d’emblée a su accueillir les délégués des diverses sociétés cantonales avec qualité et efficacité (cafés, croissants et température presque clémente...)

Au son de la pièce musicale « A toi de jouer » les bannières fédérale, cantonale, vétérans et locale entrent sur scène.

Les salutations de bienvenue d’usage sont adressées

Mesdames, Messieurs les invités :

Madame	Mary-Claude	Fallet	1 ^{ère} vice-présidente du Grand-Conseil Neuchâtelois
Monsieur	Valentin	Robert	Président de la commune La Brévine
Monsieur	Thomas	Facchinetti	Directeur des affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel
Madame	Luana	Menoud-Baldi	Présidente de l'Association Suisse des Musiques
Monsieur	René	Garraux	Banneret Fédéral
Monsieur	Maël	Geiser	Music Avenue accompagnée de
Madame	Nada	Mesffer	
Monsieur	Loris	Gross	

Mesdames, messieurs les représentants des associations sœurs :

Monsieur	Christian	Bohnet	Président l'Association Cantonale des Musiques Valaisannes
Monsieur	Pierre-André	Martin	Membre Société cantonale des musiques vaudoises
Madame	Marianne	Baumgartner	Représentante de la Fédération Jurasienne de Musique
Monsieur	Marcel	Baumgartner	Représentant de la Fédération Jurasienne de Musique
Monsieur	Raphaël	Devaud	Vice-président Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
Monsieur	Mickaël	Haymod	Membre Société Cantonale des Musique Fribourgeoises
Monsieur	Bernard	Roth	Membre de l'Association Romande des Directeur de Musique
Monsieur	Markus	Kohler	Membre de l'Association Romande des Directeur de Musique
Monsieur	Mary-Loraine	Guinand	Membre de l'Association des Accordéons de l'Arc Jurassien
Monsieur	Bertrand	Kilchoer	Membre de la Société Neuchâteloise du Tir Sportif
Monsieur	Mario	Chatagny	Président de l'Association Neuchâteloise de Football

Messieurs nos Présidents d’honneur :

Monsieur	Jean-Paul	Perso
Monsieur	Philippe	Schori
Monsieur	Sébastien	Chételat



Mesdames, Messieurs nos membres d'honneur :

Madame	Francine	Amstutz	Marrainne de la bannière
Madame	Céline	Surdez	
Monsieur	Marcel	Bochud	
Monsieur	Nicolas	Joye	
Monsieur	Jean-Pierre	Matthey	
Monsieur	Pascal	Moulin	
Monsieur	François	Robert-Nicoud	
Monsieur	Jean-Louis	Urech	
Monsieur	Nicolas	Bovet	
Monsieur	Claude-Alain	Robert	

- **Hommage aux défunts**

Au son d'une pièce musicale de circonstance (Chant du soir), un hommage est rendu aux musiciens nous ayant quitté cette dernière année. Une minute de silence est observée en mémoire de ces personnes qui pour beaucoup des délégués de ce jour restent des collègues musiciens qu'ils auront eu le plaisir de côtoyer et aussi désormais de regretter...

- Monsieur Jean-Claude Aebischer, membre d'honneur de l'ACMN
- Monsieur Serge Meyrat, vice-président et membre d'honneur Fanfare des Jubilaires neuchâtelois
- Monsieur Michel Krieg, dit camus bassiste de l'Avenir Lignièrès, 60 ans de musique
- Monsieur Claude Doerfinger, Président d'Honneur Militaire du Locle
- Monsieur Jean-Luc Droz, dit Gogo's ancien cuisinier du camp et ancien membre du comité
- Monsieur Eric Choffet, Membre de la fanfare de la Chaux-du-Milieu, ancien président et membre d'honneur de l'ACMN

Une pièce musicale entraînante (final countown) atténuée quelque peu les moments émotionnels précédents puisqu'en définitive... The show must go on !

Ordre du jour tel que présenté est validé sans modifications

2) Présences et nomination des scrutateurs

Sur les 34 sociétés convoquées, 33 sont présentes.

La Sociale du Locle est malheureusement absente sans excuses de sa part...

Les scrutateurs sont désignés comme suit :

- Véronique Meuwly (Espérance Cressier)
- Christian Berger (Harmonie Colombier)

Une société s'étant présentée avec un seul délégué, 65 bulletins de votes ont été distribués et la majorité sera fixée à 33 voix.



3) Procès-verbal de la 100^{ème}. Assemblée des délégués du 5 février 2023

Faute de secrétaire en fonction au sein du comité, le procès-verbal rédigé par Elodie Langel est accepté sans modifications.

Merci à Elodie pour la rédaction du procès-verbal

4) Admissions et démissions des sociétés

Actuellement, 34 sociétés représentant 920 musiciens actifs. Par rapport aux années précédentes, une diminution de 5 exécutants actifs est observée... Les efforts de formations et recrutements seront à poursuivre.

Salutations du représentant de la Commune de la Brévine : Monsieur Valentin Robert

Monsieur Robert, souligne qu'à titres divers (musicien, organisateur, autorités) c'est la 3^{ème}. Fois qu'il a le plaisir et l'honneur de participer à une assemblée ACMN à la Brévine.

Des informations et statistiques positives concernant la situation de la Commune sont présentées et le statut « mondial » de Sibérie de la Suisse ne manque pas d'être mentionné.

La qualité des produits locaux (diverses fromageries) est aussi soulignée.

Pour clore son exposé, M. Robert précise qu'à l'issue de nos débats, un vin d'honneur nous sera généreusement offert par la commune.

5) Rapport des vice-présidentes

Béatrice souligne que le 100^{ème} anniversaire de notre association s'est déroulé peut-être un peu discrètement mais a quand même initié des événements de qualité.

La mise sur pied du projet « La parade des animaux » présenté aux jardins musicaux de Cernier a finalement été une grande réussite malgré certaines réticences émises à l'origine de la présentation de la manifestation. Merci à la Commission musicale pour son investigation sans faille et sa ténacité pour mener le concept à terme.

Malgré quelques perturbations internes (démission du président...) le comité en charge est resté « soudé » et les relations entre membres se sont maintenues constructives et agréables.

Le camp musical a connu à nouveau un bon succès.

Une recherche de nouveaux membres à même d'assumer diverses tâches au sein du Comité a été entreprise avec l'espoir de remettre en route efficacement la gestion de notre association.

Des remerciements sont légitimement adressés aux membres des commissions musicales, tambours et démissionnaires pour leurs engagements aussi bénévoles qu'efficaces.



6) Compléments et questions sur les rapports présentés

Il n'y a pas de questions au sujet du rapport présenté par l'ACMNE (conservatoire fanfare). Pascal Rausis encourage les jeunes et surtout « moins » jeunes à participer activement aux divers concours et formations proposées par le conservatoire (solfège, direction, pratique de l'instrument).

Pas de questions au sujet de la commission tambour.

Au sujet du camp musical ACMN, diverses augmentations concernant notamment les frais de nourriture obligeront l'organisation à porter le prix du camp à 350.- pour 9 jours. Ce prix reste cependant dans la moyenne de celui demandé par d'autres camps cantonaux similaires.

La gestion des membres via HITOBITO ne soulève aucune question ni problème.

Martial Rosselet présente un sondage d'opinion réalisé par le SEO et l'Etat de Neuchâtel qui sera soumis à l'ensemble des sociétés de l'ACMN. Une synthèse des résultats obtenus sera ultérieurement présentée pour définir de nouvelles adaptations et objectifs.

Les présentations dans les écoles par un ensemble du conservatoire (10 professeurs + 1 comédienne) seront à nouveau disponibles dès cet automne pour des prestations démonstratives dans les écoles de notre canton. Les sociétés intéressées peuvent contacter Martial Rosselet pour définir les modalités organisationnelles.

Pour le conservatoire décentralisé du canton de Neuchâtel (ACMNE). Martial Rosselet se tient directement à disposition pour toute question touchant l'enseignement et d'éventuels problèmes concernant les divers enseignants.

7) Compléments et questions sur les rapports présentés

Après précisions et débats, les divers rapports sont acceptés à l'unanimité.

Allocution du représentant de la musique militaire suisse

Malheureusement, le colonel Philipp Wagner est annoncé malade et ne sera pas en mesure de prononcer son traditionnel et apprécié message. Un prompt rétablissement lui est souhaité...

8) Comptes

- **Présentation des comptes**

Notre caissier Michel Vermot déplore et souligne que le soutien de la LORO soit passé de 50.000.- à 30.000.-

Les divers autres postes restent stables et certaines charges ont été réduites dans la mesure du possible (les indemnités touchant le comité cantonal).

Malgré cela, le déficit de l'exercice se monte à 12136.82 CHF.

- **Rapport des vérificateurs des comptes et décharge**

Les vérificateurs des comptes : Stéphane Vuillemin (Association musicale Neuchâtel – St.-Blaise) et Jacques-Eddy Perrenoud (L'Union Saint-Sulpice) présentent leur rapport et proposent de donner décharge au caissier Michel Vermont.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.



- **Désignation de vérificateurs pour l'exercice 2024**

- 1) Association musicale Neuchâtel-St.-Blaise,
 - 2) Musique d'Harmonie Les Armes Réunies La Chaux-de-Fonds
- Suppléant : Fanfare Béroche-Bevaix

9) Cotisations 2024

Malgré une situation financière préoccupante, les cotisations resteront inchangées soit :

Cotisation ACMN : 10.50

Cotisation ASM : 8.50

Cotisation SUISA : 6.55

Total : 25.55

10) Budget

Le budget 2024 se résume comme suit :

Charges : 111300.-

Recettes : 109550.-

Perte : 1750.-

Le président du Show Band Les Armourins (André Liehti) demande quelques précisions au sujet de la diminution de la subvention LORO. En fait, la LORO a modifié sa répartition en privilégiant la formation des jeunes musiciens. Dans l'avenir, une attention particulière sera à porter dans la formulation de nos demandes d'aides qui devront se montrer plus précises et ciblées quant à leurs attributions au sein de notre association (formation, soutien aux sociétés, manifestations, représentation nationale). Une future réunion ACMN / LORO sera planifiée pour tenter de revenir à la situation antérieure...

La Persévérante de la Chaux-de-Fonds (M. Dépraz) demande dans quelle mesure la manifestation des Jardins musicaux a péjorés les manifestations prévues pour le 100^{ème} anniversaire de notre association. Il s'avère qu'au vu des difficultés d'organisation des événements initialement prévus (soirée repas) les coûts envisagés ont partiellement été reportés sur la manifestation de « La Parade des animaux » qui s'est finalement aussi avérée être une superbe vitrine de notre association pour ses festivités du 100^{ème}. anniversaire.

Martial Rosselet souligne que la somme attribuée au conservatoire par l'ACMN sert à soutenir la formation des élèves issus du monde fanfare à des tarifs avantageux.

Le budget est accepté à l'unanimité

11) Fête cantonale 2028

En relation avec les festivités du 200^{ème} anniversaire de la respectable société des Armes réunies de La chaux-de-Fonds, cette dernière a accepté de prendre l'organisation de la prochaine Fête cantonale de musiques neuchâteloises en 2028... C'est un challenge ambitieux et qu'elle en soit déjà vivement remerciée tout en obtenant les fruits mérités d'un immense travail d'organisation et investissements consenti.



Message de la 1^{ère}. Vice-présidente du Grand Conseil

En sa qualité de représentante de nos autorités cantonales, Madame Mary-Claude Fallet exprime ses remerciements aux membres de notre association pour leurs engagements dans l'animation de la vie culturelle et sociale de notre canton. Elle relève aussi que malgré les multiples sollicitations extra-musicales proposées actuellement ; la formation et l'intérêt de la jeunesse pour la pratique musicale reste d'actualité et prometteuse.

12) Nominations statutaires

- **Démissions**

La démission quelque peu anticipée de Monsieur Gianni Bernasconi ayant été communiquée courant 2023 aux sociétés cantonales, cette dernière est entérinée sans débats.

La lecture de la lettre de démission de notre caissier Michel Vermot est transmise à l'assemblée

La lecture de la lettre de démission du membre « historique » de la commission musicale Raymond Gobbo est transmise à l'assemblée.

Dans la mesure où ces décisions restent personnelles et irrévocables, c'est avec regret que l'assemblée en entérine la validité.

- **Election du Président**

Viviane Tosato et Béatrice Currit en leurs titres de « vice-présidentes intérimaires » quittent la salle. En sa qualité de membre du comité central, Morgan Gertsch prend la parole pour souligner que les dévouées Viviane et Béatrice ont spontanément et efficacement assumé depuis 7 mois les fonctions de la vice-présidence « bicéphale » de l'ACMN.

Faute de candidature unique pour la reprise de la fonction présidentielle et face à la possibilité statutaire de ne pas pouvoir poursuivre une telle gestion de notre association, la formule de « co-présidence » est demandée et acceptée.

Avec soulagement et applaudissements, les intéressées sont nommées dans leurs nouvelles fonctions et de vifs remerciements leurs sont d'ores et déjà accordés.

- **Admissions et nominations des nouveaux membres du Comité et des commissions**

Face à la situation difficile du comité central, un certain travail de « lobbying » a été effectué par les vice-présidentes en activité. De leurs investigations,

Le comité central présente 3 nouveaux membres

Monsieur Sandro Verardo

Monsieur Gérald Richard

Monsieur Pierre Bréa



Nouvelle composition du comité central :

Présidente organisationnelle, Camp musical, CNSE :	Viviane Tosato
Présidente administrative & Gestion de membres :	Béatrice Currit
Caissier :	Sandro Verardo (nouveau)
Secrétaire :	Pierre Bréa (nouveau)
Responsable ACMNE :	Morgan Gertsch
Gestion de membres :	Gestion de membres
Newsletters :	Joëlle Dubail
Assesseur & Banneret :	Serge Tosato

Au nom de la commission musicale, Martial Rosselet propose la candidature d'une nouvelle membre nommée Zoé Taillard. Dotée de multiples compétences musicales et pédagogiques qui seront des plus profitables, la candidature de Zoé Taillard est entérinée avec applaudissements.

Nouvelle composition de la commission musicale

Président :	Martial Rosselet
Vice-président :	Jeremy Rossier
Secrétaire :	Isabelle Voirol
Membre et CNSE :	Pascal Rausis
Membre :	Emilie Baehler Heger
Membre :	Zoé Taillard(nouvelle)

La commission tambours reste inchangée

Président :	Marco Della Rovere
Membre :	Marco Violi

En définitive, toutes les nominations proposées sont acceptées avec enthousiasme et même pour ne pas dire soulagement par l'assemblée. Il reste aux « heureux » élus d'accomplir au mieux les mandats acceptés ce jour

Message de Mme. Luana Menoud-Baldi, Présidente du comité directoire de L'ASM.

Mme. Menoud-Baldi remercie les sociétaires présents et fait part des objectifs de l'ASM qui visent essentiellement à renforcer la reconnaissance et la présence

Subventionnements vise aussi à améliorer encore la formation de la relève par le biais des subventionnements accordés par la confédération à la filière « Jeunesse et musique » qui se veut être l'équivalent des prestations déjà anciennes de « Jeunesse et sport ».

Un second projet vise à mettre sur pieds des rencontres inter-musicales entre musiciens issus de cultures différentes (classique-fanfars) via le support médiatique de la SSR-SRG sous l'égide du présentateur Jean-Marc Richard.

Un dernier projet concernera la possibilité de créer une formation orchestrale à même de présenter des prestations musicales de qualité lors de diverses manifestations importantes au niveau national.

13) Confirmations et propositions des sociétés organisatrices

- **Organisation de l'AD 2025**

L'AD 2025 se déroulera le 2 février 2025 à Fleurier organisée par l'Union instrumentale

Il n'y a pas encore de candidatures pour les années 2026 et 2027

Un appel est lancé aux délégués présents pour motiver leurs sociétés respectives afin de pouvoir continuer de tenir nos assises annuelles.



CNSE

CNSE 2024 sera organisée par l'Avenir de Lignièrès le samedi 16 mars 2024.

2025 : Association musicale Neuchâtel-St.-Blaise

2026 : Union Cornaux

14) Remerciements

Michel Vermot est remercié pour ses 2 années d'activités en qualité de caissier au sein du Comité Central. Une attention lui est remise.

Raymond Gobbo est chaleureusement remercié et applaudi en regard de ses 20 années d'engagement au service de la Commission musicale. Ses indéniables talents de compositeur, arrangeur et formateur sont soulignés et quelques anecdotes amusantes le concernant sont encore évoquées.

Martial Rosselet prend encore la parole pour confirmer tout le travail et l'engagement fourni par Raymond au cours de sa déjà longue carrière musicale.

Un présent touchant sa nouvelle passion artistique (le théâtre) lui est remis et, au vu des multiples éloges et remerciements précédents, c'est sous les vifs et sincères applaudissements de l'assemblée que le titre de « Membre d'honneur » lui est décerné.

15) Divers

Viviane annonce que des informations et conseils sous forme de cahier des charges ayant trait à l'organisation de manifestations diverses sont à disposition auprès du Comité de l'ACMN.

Une information concernant la refonte et la mise à jour du site internet de l'ACMN est fournie.

Une démonstration « In vivo » du site internet est aussi présentée et dans sa nouvelle version plus accessible, il est souligné que ce site reste parfaitement fonctionnel et utilisable au travers de l'utilisation de téléphones mobiles.

Un message d'information est présenté par « Musique Avenue » qui en sa qualité de partenaire de l'ACMN souligne les points suivants :

- La diversité des instruments offerts touche tous les domaines musicaux (cordes, bois, cuivres, percussions).
- Diverses possibilités d'essayer et de louer des instruments à des tarifs préférentiels devraient être à même d'encourager l'apprentissage d'un instrument quel qu'il soit...
- Un service de réparation et d'entretien compétent et efficace couvrant l'ensemble de l'arc jurassien est aussi mentionné.

Jacques-Eddy Perrenoud (Avenir Auvèrnièr) souligne que le 50^{ème}. Camp musical du littoral neuchâtelois sera organisé du 3 au 10 août aux Bayards.

Sébastien Chételat relaie une demande quelque peu tardive de l'Association cantonale de gymnastique qui souhaite bénéficier du concours d'une société musicale lors des festivités marquant son 150^{ème}. Anniversaire qui se dérouleront le 9 mars à Noiraigue. Appel est lancé aux délégués présents.

Aucune question n'étant soumise dans les divers, la session est levée à 11h30.

Un apéritif offert par la Commune de la Brévine est servi aux délégués, suivi d'un repas précédent la cérémonie des jubilaires.

Auvèrnièr, le 26 mars 2024

Le secrétaire CC ACMN
P.Brèa

Liste des jubilaires 2024

Jubilaires cantonaux 25 ans			
Noms	Prénoms	Sociétés	Année
Julien	Delaprez	Musique d'Harmonie Les Armes-Réunies La Chaux-de-Fonds	25
Telma	Matile-Dias	Musique Croix-Bleue La Chaux-de-Fonds L'Espérance Coffrane /Geneveys-sur-Coffrane	25
Géraldine	Pfister	Musique d'Harmonie Les Armes-Réunies La Chaux-de-Fonds	25

Jubilaires fédéraux 35 ans			
Noms	Prénoms	Sociétés	Année
Sophie	Delbarre-Bärtschi	Musique d'Harmonie Les Armes-Réunies La Chaux-de-Fonds	35
Nicolas	Dubail	L'Espérance Cressier	35
Valérie	Fragnière	L'Avenir La Brévine	35
Dominique	Jungo	Musique Militaire du Locle Le Locle	35
Jean-Daniel	Lécureux	Fanfare de la Croix-Bleue Neuchâtel	35
Dariusz	Mroczkowski	L'Espérance La Sagne	35
Stéphanie	Raetz	Harmonie Colombier	35
Eveline	Scheidegger	L'Espérance La Sagne	35
Jean Denis	Siegenthaler	Fanfare La Chaux-du-Milieu	35
Alain	Surdez	Association Musicale Neuchâtel - St-Blaise	35
Daniel	Schneiter	L'Ouvrière Chézard-St-Martin	25

Jubilaires d'honneur cantonaux 50 ans			
Noms	Prénoms	Sociétés	Année
Philippe	Berthoud	L'Ouvrière Chézard-St-Martin	50
Bernard	Chavanne	La Persévérante La Chaux-de-Fonds	50
Myriam	Guye	Fanfare de la Croix-Bleue Neuchâtel	50
Philippe	Monard	Fanfare La Chaux-du-Milieu	50
Jean-Pierre	Regamey	Union Instrumentale Fleurier	50
François	Sahli	L'Avenir Auvernier	50
Erich	Schwab	L'Espérance Cressier/ Fanfare Jubilaires neuchâtelois	50
Michel	Simon	Association Musicale Neuchâtel - St-Blaise	50
Patrice	Bucher	Fanfare Béroche-Bevaix	50
Michel	Christen	Fanfare Jubilaires neuchâtelois	50

Jubilaires internationaux 60 ans			
Noms	Prénoms	Sociétés	Année
Serge	Dubois	Musique Militaire du Locle Le Locle	60
Jean François	Faivre	Fanfare La Chaux-du-Milieu	60
André	Linder	La Cécilienne Le Landeron	60
Pierre	Monnet	L'Espérance Noiraigue	60
Reynold	Perregaux	L'Espérance Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	60
Charles	Perroset	Association Musicale Neuchâtel - St-Blaise	60
Bernard	Seydoux	Fanfare Béroche-Bevaix/ Fanfare Jubilaires neuchâtelois	60

Jubilaires d'honneur ASM 70 ans			
Noms	Prénoms	Sociétés	Année
Jean-Pierre	Gretillat	Fanfare des musiciens jubilaires neuchâtelois	70



Association Cantonale des
Musiques Neuchâtelaises

Rapport commission musical ACMN 2024

Malheureusement pas encore disponible



Rapport commission tambours ACMN 2024

L'année 2024 est synonyme de transition. Etant sous les drapeaux pendant les 5 premiers mois de l'année j'ai pu compter sur le précieux dévouement de Marco Violi qui a su gérer les différentes obligations de la Commission tambour et notamment le CNSE. Nous en avons profité pour émettre des réflexions afin de définir une nouvelle stratégie pour le tambour dans le canton de Neuchâtel. Par ces quelques mots, je tiens à te remercier Marco pour ton engagement ! Cela me fait plaisir et je me réjouis que l'on continue sur cette lancée.

Les réflexions de la Commission Tambour

Comme mentionné plus haut, j'ai la joie de collaborer avec Marco Violi. La réunion de nos idées nous a permis de mettre sur pied plusieurs projets, pas encore connus du grand public. En effet, nous avons le souhait d'impliquer les acteurs du tambour dans le canton afin de mener à bien ces solutions qui, à notre sens, permettront de :

- Mettre en avant et démocratiser le tambour
- Soulager les différentes sections tambour du point de vue de la relève
- Assurer les événements cantonaux d'envergure

Nous avons pris contact avec les différents acteurs du canton afin de mettre en place une seconde rencontre dans le courant de l'année 2025. Cette dernière nous permettra à la Commission tambour de présenter nos idées et d'unir nos forces.

Vue sur l'avenir

Par souci de me répéter, je ne vais pas revenir sur les difficultés que le tambour rencontre dans certaines régions de notre canton. Je suis toutefois convaincu que ce que nous mettons en place permettra d'améliorer la situation dans un avenir proche.

Afin de repartir sur une base de données correcte pour 2025, nous avons également pris contact avec les présidents des sociétés pour recenser les individus qui jouent du tambour dans le canton. Nous avons effectivement remarqué que certaines sociétés n'ont pas forcément de sections complètes, mais des personnes qui pratiquent tout de même le tambour.

Je me réjouis de la suite, je suis convaincu que nos efforts porteront leurs fruits.

Musicalement,

Marco Della Rovere

Président de la CT



Rapport du camp des jeunes 2024

Bonjour à tous...Parlons du camp 2024

Pour la dernière fois sous l'effigie de Jeremy Rossier, la semaine s'est déroulée sans encombre avec une équipe de cuisine plutôt sympa, des moniteurs compétents et le plus important des élèves formidables.

Durant cette semaine les élèves ont enchaîné 2 à 3 répétitions par jours, des tournois de foot et des cours de théâtre.

Nous avons aussi eu la joie d'avoir la venue d'un directeur invité, et bien sûr la traditionnelle après-midi piscine.

Pour notre concert nous sommes retournés à Cortagora, les élèves ont su ravir nos oreilles avec un concert de grande qualité. Merci aux nombreux publics d'avoir été présent pour partager ce beau moment avec nous

Et bien sûr tout le camp c'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, durant cette semaine le soleil brillait autant dehors que dans le cœur de nos musiciens en herbe.

Cette année nous avons innové en prenant des jeunes musiciens débutants.

Au vu de cette réussite nous allons cette année encore ouvrir le camp au tout jeune sous une formule à choix entre un « camp de jour » ou un « camp classique »

En bref Je pense que ce camp a été une grande réussite.

Et je tiens encore à remercier Jeremy pour toutes ces années de loyaux services au profit de la jeunesse musicale Voilà pour 2024.

Une page se tourne et la venue de Nadège Vuillemin et Mathias Rufer nous projette à l'autre bout du monde dans un camp qui s'annonce tout aussi ensoleillé

Au Pays du soleil levant

Plonge une semaine dans l'harmonie du Japon, qui te fera vivre des moments mémorables, tout en t'offrant la possibilité de pratiquer ton instrument en étant entouré par une équipe de moniteurs hors-pairs !

Les journées seront non seulement consacrées à l'étude des partitions pour le concert final, mais également rythmées par des activités diverses et variées ! Inscris-toi sans plus attendre à l'aide du formulaire ci-joint, nous nous réjouissons de te rencontrer !

Une dizaine de moniteurs professionnels ou étudiants au Conservatoire t'aideront à jouer tous les styles de musique et à progresser étape après étape. Le déroulement des journées te sera présenté par Mathias Rufer & Nadège Vuillemin et tous les points administratifs seront gérés par Viviane Tosato. Pour l'approvisionnement, la cheffe cuisinière et ses aides suivront attentivement tes activités durant toute la durée du camp pour pouvoir te préparer des mets succulents dignes des plus grands.

Alors, pour que ce camp continue à vivre, je compte sur vous pour nous aider à faire de la pub pour notre camp. L'effectif de ces 2 dernières années était vraiment limite. Nous avons une capacité de 47 lits au total et se sera génial si nous pourrions remplir la colonie.

Après le camp les élèves reviennent dans nos sociétés avec un niveau musical bien plus élevé qu'avant le camp. De plus ils rencontrent de nouveaux amis et c'est seulement comme ça que nous garderons nos jeunes dans nos sociétés.

Au plaisir de revoir vos jeunes en juillet 2025.

Bon week-end

Pour l'ACMN Viviane Tosato Co-Présidente Organisationnelle



Rapport CNSE 2024

Le 17ème Concours Neuchâtelois des Solistes et Ensembles s'est déroulé le 16 mars 2024 dans les bâtiments du conservatoire de musique neuchâtelois, site de Neuchâtel. Cet événement a été organisé par l'Avenir de Lignières.

Le comité placé sous la responsabilité de Mme Brigitte Jäggi a travaillé d'arrache-pied pour que les candidats et le public puissent participer et assister aux auditions dans d'excellentes conditions. Conformément aux exigences de l'ACMN, quelque 30 bénévoles ont été affectés par l'Avenir à tous les postes requis.

L'organisation des lieux de concours s'est faite en étroite collaboration avec le Conservatoire de Musique. En effet, nous avons bénéficié des locaux du Conservatoire décentralisé dès le vendredi soir pour faire la mise en place des salles d'échauffement et d'auditions, ainsi que pour le bureau des calculs et la cantine. Le matériel de percussion et les pianos ont été mis à disposition par le Conservatoire, aucun déplacement fastidieux n'a été nécessaire.

A la date butoir, le nombre d'inscriptions n'aurait pas permis de mettre sur pied le concours. Finalement et grâce au travail assidu de Martial en coulisse, nous avons eu 56 inscriptions "solistes" et 6 ensembles. Ce chiffre est clairement insatisfaisant et bien en dessous du nombre d'élèves que les sociétés forment au travers de l'ACMNE.

Les auditions ont eu lieu entre 8h30 – 11h30 avec la finale percussion à 12h. Puis de 13h00 – 15h00, suivi des finales vents. L'horaire n'a pas posé de problème particulier et la qualité de l'organisation des concours a été relevée par tous les jurys.

L'animation musicale a été assurée par le Brass Band l'Avenir de Lignières lui-même.

Cette édition a permis de dégager un bénéfice en faveur de la société organisatrice, ceci grâce au soutien du Conservatoire de Musique (locaux et instruments mis à disposition), les annonceurs et l'ACMN qui prend à sa charge : les frais des jurys, les prix (coupes et challenges) ainsi qu'une partie de la finance d'inscription des candidats issus d'une société membre. Il faut aussi noter que le bénéfice est directement lié au nombre d'inscriptions.

Un grand merci au Brass Band l'Avenir de Lignières pour l'organisation. Nous ne pouvons qu'encourager les Sociétés de Musique à organiser le CNSE et toutes les autres sociétés à y envoyer un maximum de jeunes et ensembles afin de réunir tous les ingrédients d'un beau concours cantonal.

La prochaine édition aura lieu le 15 novembre 2025 à Neuchâtel, organisée par l'Association musicale Neuchâtel - St-Blaise.

Pour l'ACMN, Pascal Rausis

Rapport ACMNE 2024

Cher·ère·s délégué·e·s,

Cher·ère·s musicien·ne·s,

Mesdames, Messieurs,

Une fois n'est pas coutume, le présent rapport va permettre de présenter en quelques chiffres la situation actuelle de l'ACMNE, en particulier l'aspect lié à la formation des jeunes musicien·ne·s du canton.

En date de ce rapport, l'effectif total des élèves inscrit·e·s au Conservatoire de Musique Neuchâtelois (CMNE) par le biais des sociétés de musique membres de l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises (ACMN), est stable (figure 1). En effet, pour l'année scolaire 2024-2025, l'effectif total se monte à 104 jeunes. Il semble important de garder en tête que ce chiffre reste provisoire étant donné que les inscriptions restent ouvertes tout au long de l'année. Cette opportunité pour les jeunes de s'inscrire et débiter en tout temps est également l'opportunité de faire encore grimper l'effectif total et d'obtenir une augmentation pour la seconde année d'affilée.

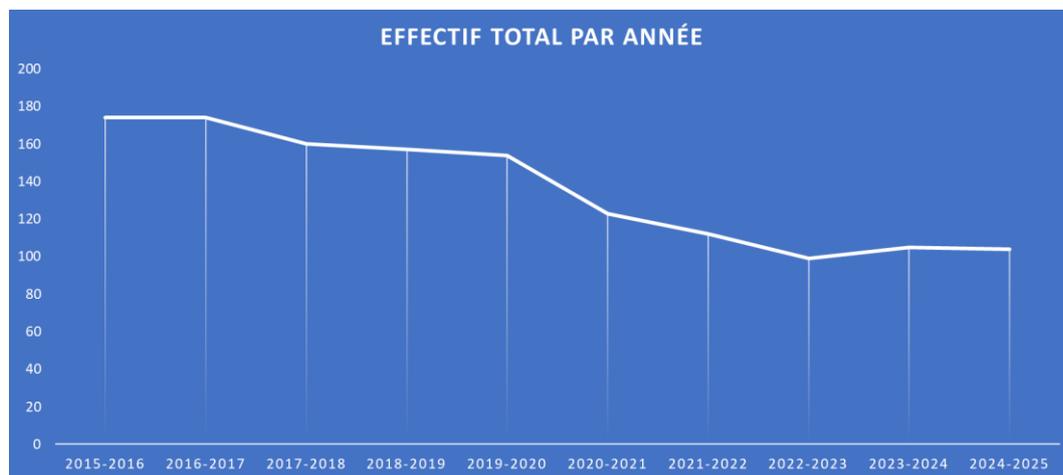


Figure 1

Malgré une stabilité de l'effectif total, interpréter ce chiffre seul n'a qu'un intérêt restreint. En effet, l'analyse des mouvements des élèves (figure 2) sont ainsi d'intéressants indicateurs dont il faut tenir compte pour une lecture plus holistique de la situation.

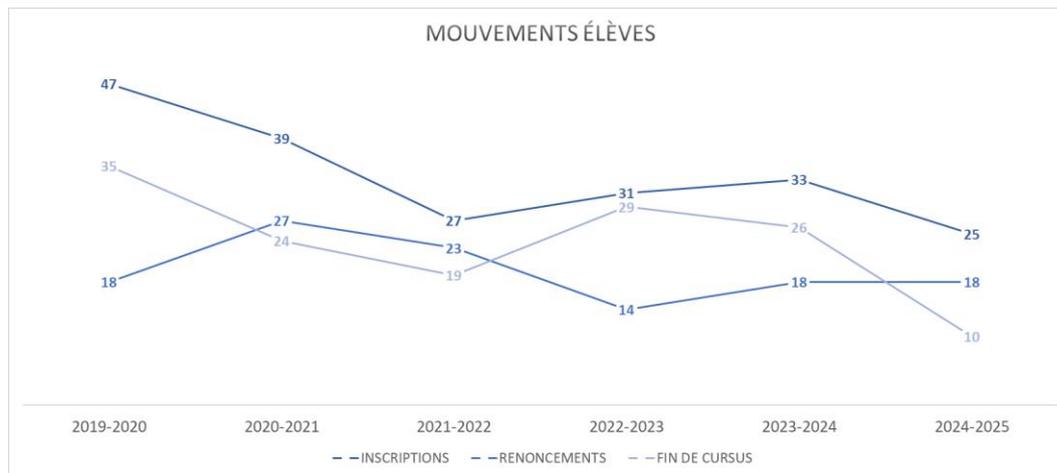


Figure 2

Le nombre d’inscriptions est à la baisse après deux années montrant une augmentation. Cependant, ce chiffre est à prendre avec des pincettes puisqu’il est encore possible qu’il change avec la possibilité d’inscription tout au long de l’année proposé par l’ACMNE.

Cette année, le nombre de renoncement est stable comparativement à l’année 2023-2024. Ce second indicateur reste difficile à analyser en chiffre brut. Malheureusement, le champ « raison-s du renoncement » à disposition dans le formulaire à cet effet n’est que très rarement rempli. Cela implique que l’analyse des raisons est difficilement réalisable et ne permet pas de s’adapter à d’éventuels besoins et de proposer des potentiels points d’amélioration. Il serait donc primordial que, lors d’un renoncement, chaque personne remplissant le formulaire renseigne cet aspect.

Le nombre de fin de cursus est fluctuant est dépend significativement des inscriptions de 4 ans auparavant. Il est donc difficile, voir inutile d’agir dessus. Un chiffre qui pourrait être intéressant mais qui actuellement n’est pas recensé est celui du nombre d’élèves qui poursuivent ou qui arrêtent leur cursus au terme des 4 ans proposé par l’entité ACMNE.

Si l’on s’intéresse à l’effectif par instrument (figure 3), la flûte traversière ainsi que la percussion sont toujours très prisées, suivi de près par la clarinette, le saxophone, le trombone et la trompette. Force est de constater que le hautbois, le basson, le cor et l’euphonium sont moins en vogue. Il serait intéressant de s’intéresser à des pistes permettant que ces instruments ne soient pas laissés de côté puisqu’ils ont, comme tous les instruments, une importance toute particulière.

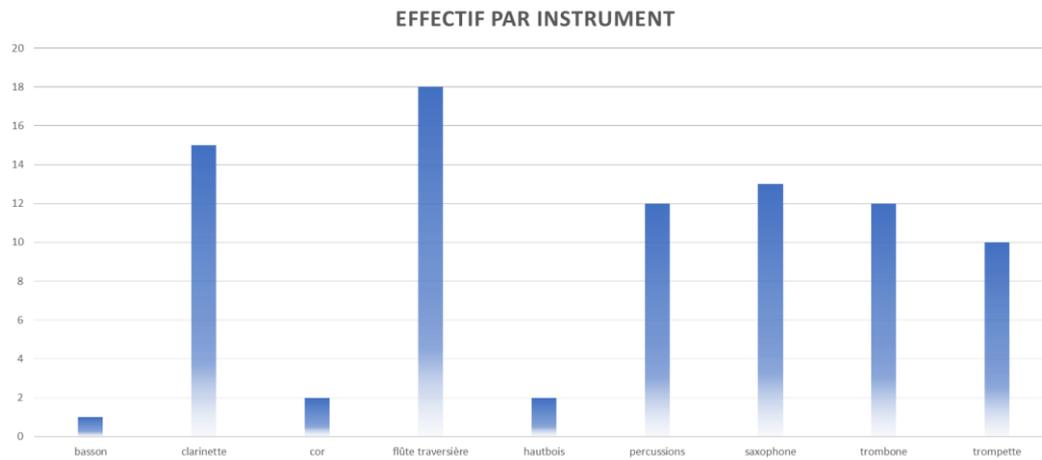


Figure 3

Pour terminer avec les chiffres, l'effectif par région présente, dans la figure 4, la répartition au sein de l'ACMNE. Afin de rendre plus pertinent ces statistiques, il est intéressant mettre en lien ces pourcentages avec ceux de la répartition de la population du canton par région. Avec cette perspective, le littoral est quelque peu sous-représenté, les montagnes sont dans les mêmes proportions alors que les vallées sont plus représentées.

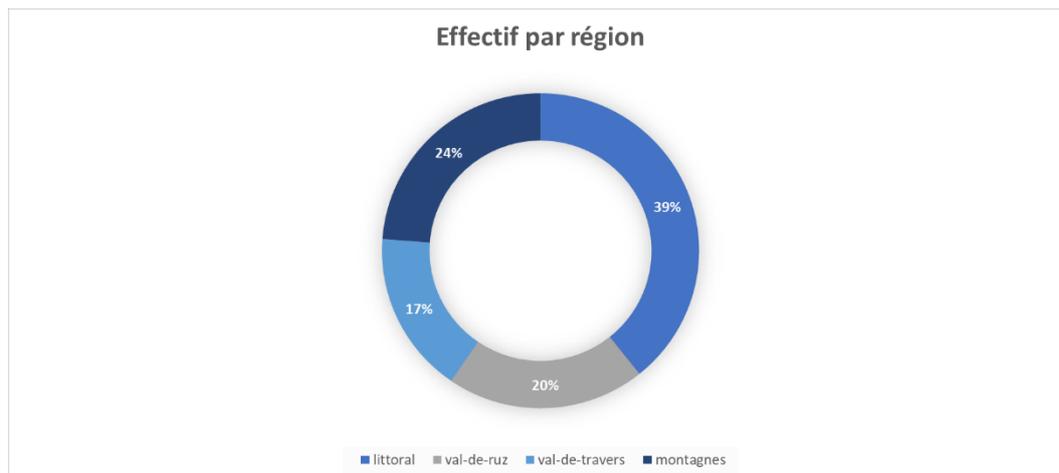


Figure 4

Finalement, au nom de l'ACMN et plus particulièrement en tant que responsable ACMNE, je tiens ici à remercier tous les responsables de formation du canton ainsi que toutes les sociétés pour leur investissement dans la formation et spécifiquement celle de la jeunesse. En effet, c'est un travail de l'ombre et sans relâche, mais il en vaut la peine. Je souhaite donc encourager chaque personne qui s'investit dans le recrutement, la formation et l'intégration des jeunes dans nos sociétés de poursuivre leurs efforts car l'investissement finit toujours par porter ses fruits. « La logique vous conduira d'un point A à un point B. L'imagination et l'audace vous conduiront où vous le désirez ». Cette citation d'Albert Einstein met en lumière que nous devons être inventifs et oser sortir des sentiers battus pour réussir ce que l'on souhaite. Tentons de nouvelles choses, seul ou ensemble ! C'est probablement la clé du succès pour permettre à nos sociétés de musique d'accroître leur effectif et attirer la jeunesse.

Morgan Gertsch, responsable ACMNE



RAPPORT GESTION DES MEMBRES « HITOBITO »2024

Aspect organisationnel :

L'année 2024 a été une année de changement pour la gestion des membres.

En effet, nous avons accueilli un nouveau membre, en la personne de Gérald Richard nommée lors de l'Assemblée générale des Délégués et des jubilaires le dimanche 4 février 2024

Nous tenons ici à remercier sincèrement Béatrice Currit, qui en plus de la co-présidence, s'est occupée de ce dicastère.

Les jubilaires :

Comme vous pourrez le constater.

- Les jubilaires cantonaux pour 25 ans d'activités sont en forte hausse.
- Les jubilaires de 35 ans sont constants
- Les jubilaires pour 50 ans sont en forte baisse
- Les jubilaires de 60 et 70 ans sont restés stables
- Nous avons cette année un jubilaires de 80 ans, ce qui est exceptionnel.
Encore bravo pour sa longévité en tant que cornettiste. Quel souffle !

Les jubilaires de 2025 :

Nous aurons la joie de récompenser 37 jubilaires le 4 février 2025

- 17 jubilaires cantonaux pour 25 ans d'activités (19)
- 11 jubilaires fédéraux pour 35 ans activités (12)
- 4 jubilaires d'honneur ACMN pour 50 ans d'activités (16)
- 1 jubilaire international CISM pour 60 ans d'activités (1)
- 1 jubilaire d'honneur fédéral pour 70 ans d'activités (1)
- 1 jubilaire exceptionnel fédéral pour 80 ans d'activités (0)

Entre parenthèses et en rouge : le nombre de jubilaires en 2024

Sincères félicitations à tous ces jubilaires pour leur engagement dans la vie musicale de nos sociétés et de notre magnifique Canton de Neuchâtel.



Gestion des membres « Hitobito »

Si vous deviez constater des anomalies dans le système Hitobito, faites-le nous savoir, afin que nous puissions y remédier.

S'il vous manque des livrets, vous pouvez les commander à l'ACMN (par mail, message ou téléphone) et je me ferai un plaisir de vous les envoyer.

Nouvelle médaille de 25 ans pour les vétérans cantonaux.

Au niveau des Associations Romandes, nous sommes en train de plancher sur un projet pour une nouvelle médaille cantonale de 25 ans pour 2026.

Il reste encore suffisamment de médailles dans nos différents cantons Romands pour 2025.

Les responsables se sont rencontrés cette année pour définir un cahier de charges précis.

Un concours sera lancé le 31.12.2024 afin de définir le design de cette médaille dans le cadre des sociétés de musique de nos cantons respectifs.

Il doit certainement exister des âmes d'artistes au niveau de nos musiciens.

Deux projets seront retenus

Agenda prévu :

21.03.2025 : délai de remise des diverses propositions.

23.03.2025 : choix de deux finalistes.

24.03.2024 : demande d'offre chez Rusto pour les deux médailles

05.04.2025 : choix définitif du design

31.10.2025 : commandes chez Rusto AG

01.01.2026 : disposition des médailles pour les jubilaires cantonaux 2026

Rappel

Les cotisations ACMN 2025 seront facturées selon la base de données Hitobito, au 31 décembre 2024 d'où la nécessité de maintenir vos listes à jour pour éviter de mauvaises surprises.

Je remercie toutes les sociétés et leurs responsables pour leur agréable collaboration et vous souhaite une merveilleuse année 2025 remplie de joie, de bonheur avec une santé de fer.

Gérald Richard

Responsable de la gestion des membres « Hitobito »

Liste des jubilaires 2025

Jubilaires cantonaux 25 ans			
Laurent	Bütschi	Harmonie Colombier	25
Aline	Challandes	La Persévérante La Chaux-de-Fonds	25
Coraline	Comte	L'Espérance Cressier	25
Baptiste	Delhove	L'Union Instrumentale Cernier	25
Lionel	Ducommun	L'Espérance La Sagne	25
Mathieu	Gigandet	L'Union Instrumentale Cernier	25
Morgane	Gigon	Wind Band Neuchâtelois	25
Nicolas	Gorgerat	La Cécilienne Le Landeron	25
Roland	Jacot	Société de musique l'Union Cornaux	25
Gaëlle	Kammer	Sainte-Cécile Les Ponts-de-Martel	25
Diane	Kohler	Harmonie Colombier	25
Yves-Eric	Mayor	Fanfare L'Harmonie Môtiers	25
Jérôme	Musy	L'Espérance La Sagne	25
Hervé	Oppliger	L'Ouvrière Chézard-St-Martin	25
Stéphanie	Pinto-Bucher	Fanfare Béroche-Bevaix	25
Michael	Thiébaud	Sainte-Cécile Les Ponts-de-Martel	25
Benoît	Weissbrodt	Harmonie Colombier	25
Jubilaires fédéraux 35 ans			
Yann	Benoît	La Cécilienne Le Landeron	35
Michaël	Berset	Union Instrumentale Fleurier	35
Jacqueline	Bignens	Fanfare Béroche-Bevaix	35
Daniel	Cattin	L'Espérance Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	35
Gérard	De Montmollin	L'Espérance Cressier	35
Erwin	Flück	La Persévérante de Travers	35
Stéphanie	Habegger	Union Instrumentale Fleurier	35
Valérie	Jutzeler Perrin	La Persévérante de Travers	35
Magalie	Nussbaumer	L'Espérance Cressier	35
Christian	Nydegger	Société de musique l'Union Cornaux	35
Florence	Schlaepfer	L'Espérance Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane	25
Jubilaires d'honneur cantonaux 50 ans			
Jean-Daniel	Guye	Fanfare de la Croix-Bleue Neuchâtel	50
André	Nydegger	Société de musique l'Union Cornaux	50
Christian	Pellaton	L'Avenir La Brévine	50
Jean-Marc	Schwab	L'Union Instrumentale Cernier	50
Jubilaires internationaux 60 ans			
Jean-Daniel	Matile	Fanfare de la Croix-bleue La Chaux-de-Fonds	60
Nelly	Müller	Fanfare L'Harmonie Môtiers	60
Bertrand	Nussbaumer	Fanfare de la Croix-Bleue Neuchâtel	60
Jubilare d'honneur fédéral 70 ans			
Pierre-André	Daetwyler	Société de Musique Brass Band L'Avenir Lignièrès	70
Jubilare exceptionnel 80 ans			
Michel	Ingold	Musique d'Harmonie Les Armes-Réunies La Chaux-de-Fonds	80

Budget 2025

CHARGES

Frais ASM		14 000.00
Cotisations ASM	7 200.00	
Cotisations SUISA	5 700.00	
Livrets de sociétaire ASM	100.00	
Unisono + Vadémécum + Divers abonnement	500.00	
Fond romand de composition + composition tambours	500.00	
Frais de locaux	5 000.00	5 000.00
Frais administratifs		2 000.00
Assurances	600.00	520.00
Délégations & aides annuelles		4 000.00
Délégations	1 500.00	
AD + AP ACMN	2 500.00	
Distinctions des jubilaires + Honorariat	4 000.00	4 000.00
Camp musical ACMN		22 300.00
CNSE		8 000.00
Fête Fédérale		2 000.00
Fond de réserve	2 000.00	0
Indemnité aux sociétés	0.00	
Fête Cantonale		2 000.00
Fond de réserve	2 000.00	
Frais composition	0.00	
Invités - Repas	0.00	
Promotions pour la formation et la jeunesse		30 400.00
Soutien jeunesse cours conservatoire département fanfares	20 000.00	
Cours de direction et sous-direction	5 000.00	
Journées techniques CM et CT	1 000.00	
Divers soutiens musicaux (camp, concours, etc.)	400.00	
Suitient recrutement	4 000.00	
Frais indemnités comité commissions	10 000.00	10 000.00

Frais bancaires + CCP	300.00	300.00
Divers	500.00	500.00
Total charges	105 020.00	
RECETTES		
Cotisations des sociétés affiliées	23 000.00	23 000.00
Livrets de sociétaire ASM	200.00	200.00
Redevances		7 300.00
ASM	2 300.00	
Dons	1 000.00	
JM	4 000.00	
Subvention Etat de Neuchâtel	5 000.00	7 500.00
Sponsoring CNSE	1 200.00	1 200.00
Loterie Romande		50 000.00
Soutien LORO jeunesse cours conservatoire département fanfares	20 000.00	
Soutien LORO formation à la jeunesse	6 000.00	
Soutien LORO Camp ACMN	7 000.00	
Soutien LORO recrutement jeunesse	7 000.00	
Soutien LORO cours direction et sous-direction	3 000.00	
Soutien LORO CNSE	7 000.00	
Cours direction et sous-direction		1 000.00
Camp musical ACMN		13 100.00
Contribution participants	8 700.00	
Recettes manifestations	3 400.00	
Dons	1 000.00	
Intérêts bancaires		300.00
Recettes diverses		500.00
Total recettes		104 100.00
Perte & Profit au bilan	-920.00	

Menu de la 102^{ème} assemblée des délégués

Salade mêlée sauce au vinaigre balsamique

Petits crackers aux fleurs du Val-de-Travers

Burger Val-de-Travers

avec :

Saucisson neuchâtelois

Moutarde à l'absinthe (qui sera mis à côté)

Confit d'échalotes

Petits légumes au cumin

Pommes de terre soufflées

Boule de glace vanille maison

et son croquant à l'amande

Petits fruits et éclats de chocolat





Dates à retenir 2025

A ne pas manquer !!!!

Concerts finaux du camp de l'ACMN 2025

Samedi 19 juillet 2025,

Dimanche 20 juillet 2025,

Venez nombreux écouter le travail de ces jeunes musiciens, es !!!!

Plus d'info prochainement sur : www.acmn.ch

CNSE 2025

Samedi 15 novembre 2025

Conservatoire Neuchâtelois site Neuchâtel

(Organisation : Association Musicale Neuchâtel-St-Blaise)

Venez nombreux soutenir les candidats, es !!!!

Plus d'info prochainement sur : www.acmn.ch

Au plaisir de vous rencontrer, lors des manifestations précitées.

Le Comité Central et ses commissions.